

Santé et bien-être des agents publics : les chiffres clés sur dix ans



Menée sur dix années consécutives, l'analyse du baromètre santé d'INTÉRIALE dresse un état des lieux approfondi de la santé et du bien-être des agents publics. Réalisée en partenariat avec CSA Research, cette étude compare les données recueillies auprès des adhérents issus du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Justice et de la fonction publique territoriale à celles de la population française de référence. Rédigé par François Alla, professeur de santé publique à l'Université de Bordeaux et praticien hospitalier, le rapport met en lumière les évolutions marquantes observées entre 2014 et 2024. S'il confirme un niveau de santé globalement favorable et des comportements de prévention plus fréquents que dans le reste de la population, il révèle également des fragilités persistantes, en particulier en matière de santé mentale et de conditions de travail. Des enseignements clés qui permettent d'identifier des priorités d'action et d'éclairer les stratégies de prévention à l'horizon 2030.

ÉTAT GÉNÉRAL DE SANTÉ

89 %

DES AGENTS PUBLICS DÉCLARENT ÊTRE EN BONNE SANTÉ GLOBALE

Niveau comparable à la population générale.

17 % déclarent une **maladie chronique**, contre 22 % dans la population française



SANTÉ MENTALE

31 % DES AGENTS

présentent des **symptômes dépressifs**.

Taux en progression continue depuis 2016 (8 point en 10 ans).

EXPOSITION AUX DOULEURS

75 % DES AGENTS

déclarent des **douleurs musculo-squelettiques**. Indicateur fort de contraintes physiques répétées.

20 %

ont été exposés à une **situation traumatisante ou une agression**.

QUALITÉ DU SOMMEIL

62 % DES AGENTS

se disent **satisfaits de leur sommeil**.

En baisse constante sur les dix dernières années et en dessous de la moyenne nationale (68 %).

AGENTS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



79 %

déclarent des **douleurs musculo-squelettiques**.

Montre la pression physique importante liée aux missions opérationnelles.

57 %

sont satisfaits de leur **sommeil**.

AGENTS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

83 %

déclarent des **douleurs musculo-squelettiques**.

Plus élevé qu'en moyenne, signe de contraintes physiques répétées dans divers contextes professionnels.

56 %

sont satisfaits de leur **sommeil**.

Un des niveaux les plus bas observés dans les populations étudiées



L'étude met en évidence un paradoxe fort : des agents publics globalement en meilleure santé et plus préventifs que la moyenne des Français, mais exposés à une dégradation progressive de la santé mentale, à des troubles physiques très répandus et à des conditions de travail potentiellement traumatisantes, justifiant un renforcement durable des politiques de prévention.